

**Conseil économique et social**Distr. générale
6 août 2026Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Commission africaine de statistique
Dixième session
Addis-Abeba (hybride), 21-23 octobre 2026

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Programme statistique de la Commission
économique pour l'Afrique : questions statutaires

**Rapport d'étape sur la mise en œuvre du Système
de comptabilité nationale 2008 et les préparatifs de
la transition vers le Système de comptabilité
nationale 2025 en Afrique**

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) en Afrique et présente les conclusions de l'évaluation régionale portant sur le niveau d'avancement des pays dans l'application de la méthodologie du SCN 2008 ainsi que sur leur degré de préparation à la transition vers le Système de comptabilité nationale 2025 (SCN 2025).

II. Mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008**A. Situation actuelle**

2. En juin 2026, 45 pays africains avaient confirmé avoir effectué la transition vers le SCN 2008. Les Comores, le Congo, la Libye, Madagascar, la République démocratique du Congo et le Soudan n'avaient pas encore achevé leur passage au SCN 2008 et, pour trois pays, l'état d'avancement de la mise en œuvre ne pouvait être clairement établi faute d'informations complètes.

3. L'évaluation régionale de l'état d'avancement réalisée en 2026 a permis de déterminer dans quelle mesure les pays participants avaient intégré dans leurs systèmes les méthodes de comptabilité nationale recommandées au niveau international. Cette évaluation a été menée conjointement par le Fonds monétaire international (FMI), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement (BAD) et l'Institut de statistique de l'Union africaine. Il s'agissait de la première évaluation à l'échelle du continent fondée sur des données factuelles, portant sur l'application de la méthodologie du SCN 2008, le degré de préparation institutionnelle à la transition vers le SCN 2025 et les capacités des pays dans plusieurs domaines, notamment le changement d'année de base du produit intérieur brut (PIB), l'établissement des comptes nationaux trimestriels, des tableaux des ressources

* E/ECA/STATCOM/10/2026/1.



et des emplois et des comptes sectoriels, l'intégration des données administratives et les pratiques de diffusion.

4. Il ressort de cette évaluation que le score moyen régional d'avancement méthodologique s'établissait à 57,9 points et que 74,1 % des pays participants avaient atteint un niveau d'avancement « bien établi » ou « avancé » selon le Cadre d'évaluation de la qualité des données (CEQD). Malgré ces résultats encourageants, de nombreux pays continuent d'utiliser des années de base du PIB devenues obsolètes, tandis que l'établissement de l'ensemble des produits recommandés en matière de comptabilité nationale reste le volet méthodologique le moins avancé dans les pays participants. Les résultats de cette évaluation constituent désormais le point de référence pour le suivi de la mise en œuvre du SCN 2025 en Afrique.

B. Activités

5. La BAD a joué un rôle déterminant dans l'organisation de webinaires et la fourniture d'une assistance technique. Elle a appuyé les travaux de changement d'année de base du PIB dans plusieurs pays, notamment dans le cadre de sa collaboration avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de France visant à fournir une assistance technique aux pays africains pour l'utilisation de l'outil ERETES aux fins de l'établissement des comptes nationaux.¹ En 2025, huit pays ont bénéficié d'un appui au changement d'année de base du PIB et neuf en 2026 ; cet appui a notamment pris la forme d'une subvention accordée au Congo en 2025.

6. À la suite de l'adoption du SCN 2025, la Commission de l'Union africaine a, par l'intermédiaire de son Institut de statistique, créé un groupe de travail technique continental relevant du Groupe technique spécialisé sur la comptabilité nationale et les statistiques des prix et chargé d'élaborer une stratégie de mise en œuvre du SCN 2025 en Afrique. Cette stratégie devrait être alignée sur la stratégie mondiale de mise en œuvre du SCN 2025, tout en tenant compte des besoins propres à l'Afrique sur les plans institutionnel et technique ainsi qu'en matière de renforcement des capacités.

7. L'Institut de statistique a contribué à l'organisation du premier dialogue continental de haut niveau consacré à la mise en œuvre du SCN 2025 et à la préparation de la septième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*. Ce dialogue a réuni des statisticiens chargés de l'établissement des comptes nationaux et de la balance des paiements ainsi que des partenaires de développement afin d'examiner les priorités de mise en œuvre, les modalités de gouvernance et les plans de mise en œuvre pilotés par les pays.

8. L'Institut de statistique a continué de renforcer l'utilisation du Système de base de données sur les comptes nationaux au moyen d'ateliers, de programmes de formation en ligne, de missions d'assistance technique et de services d'appui aux utilisateurs. Les activités menées ont notamment porté sur l'élaboration de supports d'apprentissage en ligne, l'élargissement des moyens de formation, la modernisation du Système, la fourniture d'un appui technique aux organismes nationaux de statistique et la promotion de pratiques normalisées en matière d'établissement des statistiques dans l'ensemble de l'Afrique.

9. L'Institut de statistique a fourni une assistance technique directe à plusieurs pays dans le cadre de missions sur place et en ligne, afin de les aider à établir les comptes nationaux annuels et trimestriels et les tableaux des ressources et des emplois, à intégrer les données administratives, à changer

¹ ERETES est un logiciel mis au point par l'INSEE pour l'établissement des comptes nationaux.

l'année de base du PIB, à appliquer le Système de base de données sur les comptes nationaux et à renforcer leurs capacités.

10. Afin d'assurer la pérennité des activités de renforcement des capacités, l'Institut de statistique a élaboré des modules d'apprentissage en ligne à suivre à son propre rythme sur l'établissement des comptes nationaux. Ces modules contiennent des supports de formation normalisés auxquels les pays peuvent accéder indépendamment de leur situation géographique, ce qui contribue au développement professionnel continu.

11. L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) a également apporté un appui technique aux travaux de changement d'année de base du PIB, à la réropolation des séries de comptes nationaux, à l'établissement des comptes nationaux annuels, au traitement des données et à l'utilisation de l'outil ERETES dans des pays tels que le Burundi, le Congo, la Guinée, Madagascar et le Tchad.

12. La Banque mondiale a appuyé les programmes de changement d'année de base du PIB dans plusieurs pays africains en fournissant une assistance financière et un appui technique (notamment pour l'établissement des comptes nationaux trimestriels) et en participant à des évaluations par les pairs.

13. Au cours de la période considérée, la CEA a mené plusieurs initiatives visant à appuyer la mise en œuvre du SCN en Afrique. Elle a organisé, en collaboration avec la BAD, des ateliers et des séminaires consacrés au changement d'année de base du PIB et a travaillé avec la Division de statistique et avec l'Institut de statistique de l'Union africaine à l'organisation d'une série de webinaires thématiques destinés à faciliter la participation d'experts africains aux travaux d'actualisation du SCN 2008. La CEA a également organisé des ateliers techniques, fourni un appui technique et mené des activités de renforcement des capacités dans le cadre de missions sur place et de sessions de formation. À la suite de l'adoption du SCN 2025, au début de 2026, elle a collaboré avec l'Institut de statistique, le FMI, la Division de statistique et la Banque mondiale à l'organisation d'un dialogue consacré aux plans de mise en œuvre pilotés par les pays et au renforcement des capacités institutionnelles dans les pays africains.

14. Par l'intermédiaire des Centres d'assistance technique d'Afrique, le FMI a aidé les pays africains à mettre en œuvre le SCN 2008 en leur fournissant une assistance technique et des formations, notamment en ce qui concerne le changement d'année de base du PIB, les classifications et les méthodes. Il appuie désormais les préparatifs en vue de l'introduction du SCN 2025 et de la septième édition du *Manuel de la balance des paiements* et a élaboré un cadre de mise en œuvre pour la période 2029-2030 couvrant les modalités de gouvernance, les calendriers, le financement, la communication et la gestion des risques.

15. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a convoqué une réunion de son groupe de travail sur la comptabilité nationale en juin 2022. Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont fourni des ressources complémentaires sous la forme de financements et d'un appui dans les domaines de la gouvernance statistique, du commerce numérique et du commerce électronique, ainsi que de l'établissement des tableaux d'entrées-sorties et des statistiques du commerce en valeur ajoutée. Ces initiatives ont complété les efforts plus larges menés à l'échelle du continent pour renforcer l'harmonisation des méthodes et préparer les pays à la mise en œuvre du SCN 2025.

III. Système de comptabilité nationale 2025

16. Le SCN 2025 fournit un cadre complet et actualisé pour l'établissement des statistiques de comptabilité nationale, tout en conservant l'architecture fondamentale du SCN 2008. Il a été adopté par la Commission africaine de statistique en mars 2025 et par le Conseil économique et social en juin 2025. Il renforce les orientations concernant un large éventail de questions, notamment la transition numérique, la mondialisation, l'économie informelle, les avancées de la recherche méthodologique, les ressources naturelles, les questions financières, la finance islamique, le bien-être, l'évolution des besoins des utilisateurs, la durabilité, la communication et la diffusion.

17. La mise en œuvre du SCN 2025 est supervisée par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale.

A. Situation actuelle

18. Les travaux relatifs à la révision du SCN sont passés du stade de la consultation internationale et de l'élaboration des méthodes à celui de l'adoption officielle et de la planification de la mise en œuvre. Les pays africains sont encouragés à remédier aux lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre du SCN 2008, tout en élaborant des plans nationaux de mise en œuvre échelonnés en vue de la transition vers le SCN 2025 et la septième édition du *Manuel de la balance des paiements*.

19. Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, avec l'appui du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, a élaboré une stratégie mondiale de mise en œuvre et une feuille de route couvrant les principaux domaines thématiques du SCN 2025. La stratégie et la feuille de route sont complétées par des outils de planification portant sur la gouvernance, les calendriers, les ressources, la communication et les risques.

20. Plusieurs projets pilotes et expérimentaux de mise en œuvre ont été menés afin d'évaluer la faisabilité de l'application du SCN 2025. Ces projets ont consisté à effectuer des estimations expérimentales au moyen des méthodes actualisées. Leurs résultats ont permis de dégager des enseignements et de recueillir des observations qui ont servi à affiner le SCN et à en garantir l'applicabilité dans divers contextes économiques.

21. Après avoir reconnu la nécessité d'opérer la transition, l'Afrique s'est dotée d'un mécanisme coordonné de mise en œuvre du SCN 2025. En février 2026, le Groupe technique spécialisé sur la comptabilité nationale et les statistiques des prix a décidé de constituer, au plus tard le 15 août 2026, un groupe de travail technique chargé d'élaborer une stratégie continentale alignée sur la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (2017-2026) et sur la stratégie mondiale de mise en œuvre du SCN 2025. Les travaux d'élaboration de cette stratégie doivent commencer en septembre 2026 par un état des lieux, suivi d'une évaluation des lacunes, des capacités, des sources de données, des contraintes institutionnelles et des initiatives d'appui existantes. La stratégie définira un processus de transition par étapes, assorti de calendriers et de mesures prioritaires nécessaires pour prendre en compte l'économie numérique, le secteur informel, les ressources naturelles et la mondialisation. Elle portera également sur le renforcement des capacités, la coordination, la gouvernance, le suivi et la mobilisation des ressources. La stratégie définitive sera validée par les États.

B. Activités

22. Par l'intermédiaire des Centres d'assistance technique d'Afrique, le FMI a mené des missions d'assistance technique portant notamment sur le changement d'année de base du PIB, les indicateurs à haute fréquence, les comptes financiers et les comptes de patrimoine, afin d'aider les pays africains à actualiser leurs comptes nationaux. Le FMI a également publié un guide de planification de la mise en œuvre du SCN et du *Manuel de la balance des paiements (SNA/BPM Implementation Planning Playbook)* afin de permettre une transition coordonnée vers le SCN 2025 et la septième édition du *Manuel de la balance des paiements* au cours de la période 2029-2030.

23. La BAD a organisé, à l'intention des pays africains francophones et anglophones, des webinaires sur l'établissement des comptes nationaux et a évalué les pratiques en matière de comptabilité nationale dans l'ensemble des pays africains. Elle a fourni un appui au changement d'année de base du PIB à huit pays en 2025 et à neuf pays en 2026, tandis que l'Institut de statistique de l'Union africaine a continué de fournir une assistance directe aux pays pour leur passage au SCN 2008 et la production de données rétrospectives.

24. L'INSEE a fourni une assistance technique pour la mise en œuvre de l'outil ERETES ainsi qu'un appui en ligne au changement d'année de base du PIB. En 2025, l'INSEE, AFRISTAT et leurs partenaires ont également organisé une formation consacrée aux nouvelles fonctionnalités de l'outil ERETES permettant l'équilibrage semi-automatique des tableaux des ressources et des emplois, l'établissement des comptes de patrimoine et la rétropolation.

25. L'Institut de statistique de l'Union africaine a renforcé les capacités des pays en matière d'établissement des comptes nationaux trimestriels en organisant des ateliers portant sur la sélection des indicateurs, l'analyse comparative, la correction des variations saisonnières et l'assurance de la qualité, contribuant ainsi à la production de statistiques macroéconomiques plus rapidement disponibles.

26. L'Institut a également organisé des ateliers consacrés aux tableaux des ressources et des emplois dans le Système de base de données sur les comptes nationaux, afin de renforcer la capacité des pays d'équilibrer leurs comptes nationaux, d'améliorer la qualité du PIB et de mettre en place les fondements statistiques nécessaires à la mise en œuvre du SCN 2025.

IV. Indice des prix à la consommation

A. Situation actuelle

27. En 2025, l'Afrique du Sud a actualisé le panier de référence et les pondérations correspondantes à partir des données relatives aux dépenses de 2023. Maurice applique depuis avril 2024 de nouveaux coefficients de pondération fondés sur les résultats de l'enquête de 2023 sur le budget des ménages. Dans le même temps, le Rwanda continue d'utiliser des pondérations datant de 2013-2014, ce qui montre les risques liés à une actualisation tardive des pondérations.

28. La Division de statistique, la Commission économique pour l'Europe (CEE), la CEA, l'Organisation internationale du Travail (OIT), le FMI, la Banque mondiale, la BAD et AFRISTAT ont contribué à la fourniture de formations, de manuels et d'orientations pratiques concernant la participation au Programme de comparaison internationale (PCI) et l'utilisation de sources de données alternatives.

29. La CEA a facilité la collaboration régionale afin de promouvoir les bonnes pratiques et l'harmonisation des méthodes. L'une des nouvelles priorités consiste à intégrer les travaux relatifs aux indices des prix à la consommation (IPC) dans ceux qui concernent les enquêtes sur le budget des ménages, le Programme de comparaison internationale, les tableaux des ressources et des emplois et les déflateurs des comptes nationaux.

30. Après avoir bénéficié d'une assistance technique qui lui avait permis d'entreprendre auparavant certains travaux de transformation numérique, le Nigéria a procédé à un important changement de base de son IPC, en retenant 2023 comme période de référence des pondérations et 2024 comme période de référence des prix, et en utilisant 934 variétés de produits ainsi que la Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP) de 2018.

31. La BAD a organisé une série de webinaires et d'autres partenaires ont continué de proposer des formations sur les techniques d'entretien individuel assisté par ordinateur, les techniques d'entretien téléphonique assisté par ordinateur, les méthodes de collecte de données sur le Web, notamment le moissonnage du Web, et l'utilisation des données de caisse. Compte tenu des orientations méthodologiques internationales actualisées, l'utilisation de sources de données plus riches met désormais l'accent sur l'agrégation des données de transaction, le renouvellement des produits et les ajustements de qualité.

32. Les pays africains ont également renforcé la transparence méthodologique. Ainsi, Maurice fournit des informations sur l'agrégation élémentaire géométrique ; l'Afrique du Sud, sur l'utilisation du loyer équivalent des propriétaires occupants pour les logements occupés par leur propriétaire ; et l'Ouganda, sur la formule de Jevons et l'agrégation de Laspeyres modifiée.

33. Les pays africains se heurtent néanmoins encore à plusieurs obstacles dans la mise en œuvre de méthodes modernes de collecte des données sur les prix, notamment les suivants :

a) Ressources limitées. L'insuffisance des ressources financières, techniques et humaines empêche de nombreux pays d'adopter facilement de nouvelles technologies de collecte des données ;

b) Qualité et exhaustivité des données de l'IPC. Dans certains pays, il est difficile de maintenir des pratiques de collecte cohérentes et d'assurer une couverture complète ;

c) Capacités techniques. Une formation continue est nécessaire pour renforcer les capacités techniques des organismes nationaux de statistique ;

d) Infrastructures technologiques. Dans certains pays, l'insuffisance des infrastructures technologiques constitue un autre obstacle important à la mise en œuvre de méthodes numériques de collecte des données.

B. Activités

34. Des ateliers et des sessions de formation ont été organisés afin de renforcer les capacités techniques et de promouvoir les meilleures pratiques concernant les méthodes modernes d'établissement de l'IPC.

35. En 2022 et 2023, le Centre africain pour la statistique a aidé 11 pays africains (Burkina Faso, Cameroun, Comores, Érythrée, Ghana, Lesotho, Maurice, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Seychelles et Soudan du Sud) à expérimenter et à appliquer des méthodes d'entretien individuel assisté par ordinateur et d'entretien téléphonique assisté par ordinateur pour la collecte des

données de l'IPC. Des activités pilotes de collecte des données ont été menées au Lesotho, à Maurice, au Nigéria et en République-Unie de Tanzanie.

36. À la suite d'un exercice pilote concluant mené en décembre 2022 dans l'État d'Oyo, au Nigéria, le Bureau national de statistique du Nigéria a adressé à la CEA une demande officielle d'assistance technique en vue de la transformation numérique complète de la collecte des données de l'IPC dans l'ensemble des points de vente et des marchés compris dans l'échantillon national. Cette assistance technique a été fournie en 2023 sous la forme de séminaires de formation en ligne et de trois missions sur place destinées à certains agents du Bureau national de statistique, afin de faciliter le passage d'une collecte des données de l'IPC sur support papier à une collecte au moyen d'entretiens individuels assistés par ordinateur. Les activités menées dans le cadre de l'assistance technique comprenaient notamment des opérations pilotes de collecte de données sur des marchés situés dans trois villes du Nigéria, chacune appartenant à une zone géographique différente : Abuja, dans la zone du centre-nord, en septembre 2023 ; Lagos, dans la zone du sud-ouest, en octobre 2023 ; et Port Harcourt, dans la zone du sud-sud, en novembre 2023. L'objectif était de tirer le plus grand nombre possible d'enseignements en procédant à des essais dans des contextes variés. Ces initiatives visant à faire progresser la transformation numérique étaient fondées sur la feuille de route pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique entre 2023 et 2030.

37. Les missions d'assistance technique ont constitué un élément essentiel de l'appui fourni aux pays africains. La Division de statistique, en collaboration avec la CEA et divers autres partenaires, a mené plusieurs missions afin d'aider les pays à renforcer leurs dispositifs de collecte des données de l'IPC grâce à l'utilisation de méthodes plus récentes. Un appui pratique a été fourni aux organismes nationaux de statistique dans des domaines tels que la conception et la mise en place de nouveaux modèles et de nouvelles procédures de collecte de données.

38. La Banque mondiale appuie également la modernisation des pratiques de collecte des données de l'IPC au moyen d'une assistance technique. Elle a fourni au Lesotho et à la République-Unie de Tanzanie un appui technique pour la collecte des données de l'IPC au moyen d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur et d'entretiens individuels assistés par ordinateur, ainsi que pour l'intégration de ces méthodes dans leurs systèmes statistiques nationaux.

39. À l'avenir, plusieurs questions devront être examinées afin de soutenir le développement des statistiques des prix en Afrique :

a) Renforcement des capacités statistiques. Il est nécessaire de fournir un appui continu au renforcement des capacités afin de permettre la mise en œuvre efficace de pratiques modernes de collecte des données de l'IPC. Il s'agit généralement d'assurer une formation à des méthodes statistiques plus avancées et de renforcer également les capacités en matière de gestion et de traitement des données.

b) Amélioration de la qualité et de la couverture des sources de données. Il convient d'améliorer la qualité et la couverture des sources de données afin d'améliorer la précision de l'IPC. Cet objectif peut être atteint grâce à l'adoption de techniques de collecte électronique des données et à l'utilisation de sources de données multiples.

c) Promotion de la cohérence méthodologique. L'harmonisation des méthodes d'établissement de l'IPC entre les pays facilitera la comparabilité internationale. Les pays devraient soit utiliser des méthodes de collecte des données conformes à la Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle de 2018, soit indiquer clairement dans quelle mesure leurs méthodes sont conformes à cette classification, communiquer les formules

utilisées et documenter le traitement des prix manquants, des produits saisonniers, des produits de remplacement et des ajustements de qualité.

d) Utilisation accrue des technologies. Il conviendrait d'élargir la collecte centralisée des données pour y inclure les tarifs et les prix fixés au niveau central. Les données de caisse et les données obtenues par moissonnage du Web peuvent compléter les sources de données traditionnelles, mais devraient faire l'objet d'expérimentations ciblées dans les catégories du commerce de détail moderne, plutôt que de remplacer l'ensemble de la collecte sur le terrain.

e) Renforcement de la coopération régionale. La coopération régionale et l'échange d'informations sont indispensables pour résoudre les problèmes communs et partager les bonnes pratiques. Par exemple, des instances telles que le Groupe africain sur la comptabilité nationale constituent des moyens de coopération et contribuent à l'harmonisation des méthodes d'établissement de l'IPC en Afrique.

40. Afin de développer davantage l'utilisation des statistiques des prix en Afrique, il conviendrait d'appliquer une stratégie de modernisation en cinq étapes :

a) Transformation numérique de la collecte des données. Il conviendrait d'accroître le nombre de pays encouragés à adopter des méthodes numériques de collecte des données reposant sur des applications informatiques et des enquêtes en ligne.

b) Intégration de sources de données alternatives. Des efforts devraient être faits pour intégrer des sources de données alternatives, telles que les données satellitaires et les données issues des réseaux sociaux, dans le processus d'établissement de l'IPC.

c) Élaboration d'indices des prix sous-régionaux et régionaux. Il conviendrait d'élaborer des indices des prix afin de faciliter les comparaisons entre pays et d'appuyer les efforts d'intégration économique régionale.

d) Poursuite du renforcement des capacités. Il conviendrait d'élargir les programmes actuels de formation et de renforcement des capacités afin qu'ils portent également sur les techniques statistiques avancées et l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'analyse des données sur les prix.

e) Renforcement des cadres institutionnels. Les pays devraient adopter une stratégie claire concernant les prix des logements, qui couvre l'IPC, les enquêtes sur les loyers, la prise en compte des loyers imputés dans le SCN et, lorsque cela est possible, l'établissement d'un indice des prix de l'immobilier résidentiel.

V. Établissement des tableaux des ressources et des emplois et des statistiques du commerce en valeur ajoutée

41. Les bases de données sur les échanges en valeur ajoutée sont reconnues comme des outils permettant de mieux comprendre le fonctionnement de l'économie mondiale actuelle. Elles fournissent des informations statistiques sur les échanges et la production au sein des chaînes de valeur mondiales en ventilant les flux commerciaux bruts par pays et par secteur et en déterminant l'origine de la valeur ajoutée. L'analyse du commerce en valeur ajoutée a pris de l'importance dans un contexte marqué par l'intensification de la mondialisation, de la transformation numérique et du commerce transfrontière des services, phénomènes qui ne sont pas pleinement pris en compte par les mesures classiques des échanges bruts. Les indicateurs du commerce en valeur ajoutée constituent une source importante d'informations pour l'élaboration de

politiques fondées sur des données probantes visant à renforcer les politiques commerciales et à accroître l'intégration régionale dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

42. Le calcul des indicateurs du commerce en valeur ajoutée repose sur l'existence de tableaux d'entrées-sorties inter pays, eux-mêmes obtenus en combinant les tableaux nationaux des ressources et des emplois et les données sur le commerce bilatéral, harmonisés avec les statistiques de comptabilité nationale.

43. À la fin de 2022, la CEA a entrepris l'élaboration d'un tableau d'entrées-sorties continental africain afin d'accroître la capacité de production d'indicateurs relatifs au commerce en valeur ajoutée et aux chaînes de valeur mondiales pour les pays africains.

VI. Activités des organisations internationales dans le domaine de la comptabilité nationale en 2025 et 2026

A. Activités menées en 2025

44. En 2025, le programme de comptabilité nationale de l'Institut de statistique de l'Union africaine a été axé sur le renforcement des systèmes de production de base en prévision de la transition du SCN 2008 vers le SCN 2025. Le programme de travail annuel portait notamment sur le changement d'année de base et la modernisation des comptes annuels, la transition vers le SCN 2025, la résorption de l'arriéré dans l'établissement des comptes, l'extension des séries historiques et la mise en place d'une phase d'expérimentation des comptes satellites.

45. AFRISTAT a organisé des formations sur le SCN 2008 et l'établissement des comptes nationaux. Il a fourni une assistance technique dans des domaines tels que les nomenclatures nationales, le traitement des données sources, l'équilibrage des tableaux des ressources et des emplois, l'établissement des comptes économiques intégrés, la synthèse finale et l'examen par les pairs des comptes établis.

46. Ensemble, ces activités ont constitué une base pour l'évaluation des données sources, les classifications, les tableaux des ressources et des emplois, les comptes par branche d'activité, les indicateurs trimestriels, les estimations rapides aux fins de la rétopolation, ainsi que pour la diffusion et l'examen par les pairs. Elles visaient à faciliter la production régulière de données actualisées sur le PIB.

47. L'Institut de statistique de l'Union africaine, AFRISTAT et le Bureau central de statistique de Norvège (SSB) ont organisé plusieurs ateliers consacrés au Système de base de données sur les comptes nationaux dans le cadre des activités de renforcement des capacités en matière de comptabilité nationale. Ces ateliers ont donné aux pays la possibilité d'échanger leurs données d'expérience et d'établir les relations de confiance nécessaires à une collaboration.

48. Le partenariat entre l'Institut et le Bureau central de statistique de Norvège a donné à l'Afrique du Sud la possibilité de configurer un système permettant d'intégrer l'ensemble des produits de comptabilité nationale.

49. Du 30 juin au 3 juillet 2025, l'Institut, en partenariat avec la CEA et la BAD, a organisé une réunion en ligne du Groupe technique spécialisé sur la comptabilité nationale et les statistiques des prix dans le cadre de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (2017-2026).

50. Les sources disponibles indiquent qu'aucun pays africain n'a achevé sa transition vers le SCN 2025 en 2025.

51. L'une des activités les plus importantes menées en 2025 a été l'atelier de formation de formateurs consacré à la nouvelle version d'ERETES, qui s'est tenu à Tunis du 19 au 22 mai. L'INSEE a collaboré avec l'Institut de statistique de l'Union africaine à l'organisation de cet atelier, dans le cadre de la deuxième phase du Programme statistique panafricain, financé par l'Union européenne et intitulé « Développement des statistiques économiques et commerciales dans les organismes nationaux de statistique africains ». Cet atelier a réuni des experts du Bénin, de Cabo Verde, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Maroc, de la Mauritanie, du Sénégal et du Togo, ainsi que des experts de la comptabilité nationale de l'Institut, d'AFRISTAT et de la BAD. Les travaux ont porté notamment sur l'équilibrage semi-automatique des tableaux des ressources et des emplois, l'établissement des comptes de patrimoine et la rétropolation des séries historiques. Les participants ont également examiné les possibilités de déploiement, la documentation technique et l'élaboration de supports de formation adaptés aux différents pays.

B. Activités menées en 2026

52. En 2026, AFRISTAT est entré dans une phase de transition axée sur l'achèvement des principales activités de production relevant du SCN 2008, notamment le changement d'année de base et l'établissement des données relatives aux comptes trimestriels, ainsi que sur les préparatifs en vue du SCN 2025 et de la septième édition du *Manuel de la balance des paiements*.

53. Le Comité directeur d'AFRISTAT, à sa cinquantième session, et le Comité scientifique ont examiné le programme de travail pour le reste de l'année 2026, qui a été arrêté définitivement en mai 2026. Les documents de programme approuvés et accessibles au public ne contiennent pas de renseignements détaillés sur les missions menées dans chaque pays dans le domaine de la comptabilité nationale ; ces renseignements seront communiqués à mesure que les projets seront approuvés et mis en œuvre.

Tableau 1

Activités menées en 2025 et 2026

Date	Organisation ou programme	Activité	État d'avancement et observations
Août et octobre 2025	OCDE	Publication initiale et première révision de l'édition 2025 des tableaux d'entrées-sorties interpayés et des indicateurs relatifs au commerce en valeur ajoutée	Activité achevée ; couverture inchangée
12 septembre 2025	OCDE	Publication du document de travail intitulé « Towards new trade in value-added (TiVA) indicators that account for modes of supply in services trade » (Vers de nouveaux indicateurs du commerce en valeur ajoutée (TiVA) prenant en compte les modes de fourniture dans le commerce des services).	Activité achevée
3 novembre 2025	OCDE	Lancement officiel de l'édition 2025 des tableaux d'entrées-sorties interpayés et des données sur le commerce en valeur ajoutée	Activité achevée
Janvier 2026	OCDE	Deuxième révision de	Activité achevée

		l'édition 2025 des tableaux d'entrées-sorties inter pays et des données sur le commerce en valeur ajoutée	
28 mai 2026	OCDE et Africa Virtual Investment Platform	Publication du document de travail intitulé « Assessing the impact of investment in Africa through an input–output framework: Evidence on data availability and quality in 18 countries » (Évaluation des effets de l'investissement en Afrique au moyen d'un cadre d'entrées-sorties : données relatives à la disponibilité et à la qualité des données dans 18 pays)	Activité achevée
1 ^{er} juin 2026	OCDE	Publication de la note de pays intitulée « Trade in Value Added: South Africa » (Commerce en valeur ajoutée : Afrique du Sud)	Activité achevée
21-25 juillet 2025	Institut de statistique de l'Union africaine, SSB et Association européenne de libre-échange (AELE)	Formation initiale sur le Système de base de données sur les comptes nationaux	Activité achevée
20-24 octobre 2025	Institut de statistique de l'Union africaine et SSB	Formation sur l'établissement des tableaux des ressources et des emplois dans le Système de base de données sur les comptes nationaux	Activité achevée
22-26 juillet 2026	Institut de statistique de l'Union africaine, SSB et AELE	Formation de niveau intermédiaire sur la comptabilité nationale et le Système de base de données sur les comptes nationaux	Activité achevée
7-11 avril 2026	Institut de statistique de l'Union africaine	Formation initiale en ligne sur le Système de base de données sur les comptes nationaux	Activité achevée
19-31 janvier 2026	CEA et Institut de statistique de l'Union africaine	Formation initiale sur la comptabilité nationale et le Système de base de données sur les comptes nationaux – Érythrée	Activité achevée
5-9 janvier 2026	Institut de statistique de l'Union africaine et Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE)	Formation initiale sur le Système de base de données sur les comptes nationaux – Rwanda	Activité achevée
29 septembre-3 octobre 2025	Institut de statistique de l'Union africaine et Union européenne (deuxième	Formation initiale sur le Système de base de données sur les comptes nationaux – Soudan du Sud	Activité achevée

	phase du Programme statistique panafricain)		
2025	AFRISTAT	Changement d'année de base, rattrapage de la production, comptes trimestriels, établissement des comptes nationaux à l'aide de logiciels, rétopolation et examen par les pairs	Programme mis en œuvre dans le cadre d'activités d'appui aux pays documentées
19-22 mai 2025	INSEE (France), Institut de statistique de l'Union africaine, Union européenne, AFRISTAT et BAD	Formation de formateurs sur la nouvelle version de l'outil ERETES à l'intention d'experts de neuf pays (phase 1)	Formation achevée ; déploiement des formateurs prévu
30 juin-3 juillet 2025	CEA, Institut de statistique de l'Union africaine et BAD	Réunion du Groupe technique spécialisé sur la comptabilité nationale et les statistiques des prix consacrée aux préparatifs de la transition vers le SCN 2025	Une réunion préparatoire de coordination a eu lieu ; le plan de mise en œuvre n'est pas adopté
Février 2026	Groupe technique spécialisé sur la comptabilité nationale et les statistiques des prix de l'Institut de statistique de l'Union africaine	Réunion visant à créer un groupe de travail technique chargé d'élaborer une stratégie de mise en œuvre du SCN 2025 en Afrique, à définir les modalités de gouvernance et à préciser les produits attendus	Activité achevée
15-19 juin 2026	INSEE (France), Institut de statistique de l'Union africaine, AFRISTAT et BAD	Formation de formateurs sur la nouvelle version de l'outil ERETES à l'intention d'experts de neuf pays (phase 2)	Formation achevée ; déploiement des formateurs prévu
Septembre 2026	Groupe de travail technique créé par le Groupe technique spécialisé sur la comptabilité nationale et les statistiques des prix	Réunion visant à faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du SCN 2008 en vue d'élaborer une stratégie pour l'introduction du SCN 2025	Réunion prévue en septembre 2026

VII. Plan de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2025 en Afrique

54. À sa réunion tenue en février 2026, le Groupe technique spécialisé sur la comptabilité nationale et les statistiques des prix a conclu que l'Afrique avait besoin d'une stratégie coordonnée de mise en œuvre du SCN 2025. Un

groupe de travail technique a été créé dans le cadre de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (2017-2026) afin d'élaborer une stratégie africaine alignée sur la stratégie mondiale de mise en œuvre, tout en tenant compte des réalités nationales et régionales.

55. Cette stratégie devrait tenir compte du fait que les pays se trouvent à des stades différents dans l'élaboration de leur système de comptabilité nationale et disposent de niveaux d'accès variables au financement, aux ressources humaines qualifiées, aux données administratives et aux systèmes modernes d'établissement des comptes. Elle devrait également permettre de remédier aux lacunes concernant le secteur informel, l'économie numérique, les ressources naturelles et d'autres domaines statistiques émergents.

56. Le groupe de travail technique examinera la mise en œuvre de la précédente stratégie africaine relative à l'introduction du SCN 2008 ainsi que l'établissement des comptes nationaux par l'ensemble des pays africains. Cet état des lieux, prévu pour septembre 2026, visera à recenser les écarts entre les systèmes actuels et les exigences liées à la mise en œuvre du SCN 2025. Le groupe examinera également les différentes formes d'appui possibles.

57. Les résultats de cet état des lieux serviront à regrouper les pays selon leur degré de préparation à la mise en œuvre et à orienter les efforts de mobilisation des ressources. Il est essentiel que les pays ne s'engagent pas trop rapidement dans la mise en œuvre du SCN 2025 avant d'avoir réglé les questions qui restent en suspens concernant le SCN 2008, notamment les lacunes des données sources, les retards dans l'établissement de certaines composantes des comptes nationaux annuels, les limites concernant les comptes trimestriels et l'insuffisance de la coordination institutionnelle.

58. Les domaines prioritaires seront notamment l'économie numérique, le secteur informel, les ressources naturelles et la mondialisation, ainsi que les comptes trimestriels, les comptes environnementaux, les comptes satellites et les nouvelles sources de données. Les plans de transition des pays devront donc aller au-delà de simples modifications des cadres de classification ou des solutions logicielles.

59. Le groupe de travail technique devrait produire une version provisoire et une version définitive des documents stratégiques, un rapport sur l'état des lieux ainsi que des recommandations concernant la gouvernance et le suivi.

VIII. Voie à suivre et questions à examiner

A. Voie à suivre

60. La mise en œuvre du SCN 2025 devrait commencer en 2027, selon une approche progressive tenant compte des différents niveaux d'avancement des systèmes statistiques et des capacités nationales en Afrique. Dans les pays dotés de systèmes de base, la priorité devrait être accordée à l'établissement régulier d'estimations annuelles du PIB, à la réalisation d'enquêtes de référence, à la tenue de registres des entreprises et à l'élaboration d'une documentation méthodologique. Les pays disposant de systèmes bien établis devraient consolider l'établissement des comptes nationaux trimestriels, les estimations du PIB fondées sur les dépenses, les tableaux des ressources et des emplois, les déflateurs et les pratiques de révision. Les pays dotés de systèmes avancés

devraient établir des comptes sectoriels et des comptes relatifs aux ressources naturelles, et s'orienter vers une mise en œuvre anticipée du SCN 2025.

B. Questions à examiner

61. La Commission souhaitera peut-être examiner la nécessité d'assurer le suivi de l'avancement des systèmes statistiques dans l'ensemble de l'Afrique, d'élaborer des plans coordonnés pour l'introduction du SCN 2025 et de la septième édition du *Manuel de la balance des paiements*, de fournir un appui différencié et d'assurer un financement durable. Elle pourrait également envisager d'appuyer l'établissement régulier des tableaux des ressources et des emplois et des comptes nationaux trimestriels, de renforcer les métadonnées et d'améliorer la coordination entre les partenaires.

62. Les résultats de l'évaluation régionale du niveau d'avancement constituent une base factuelle pour la poursuite du développement des systèmes de comptabilité nationale en Afrique. Cette évaluation fait apparaître des progrès encourageants dans la mise en œuvre des normes reconnues au niveau international, mais elle met également en évidence la persistance d'obstacles d'ordre institutionnel et méthodologique et de contraintes liées aux ressources qui nécessitent une action coordonnée à l'échelle du continent. Les points ci-après sont proposés à l'examen de la Commission et des autres parties prenantes régionales dans le cadre de la planification de la prochaine phase de renforcement des capacités et de mise en œuvre du SCN 2025 :

a) Il conviendrait d'examiner si les pays participants devraient approuver la mise en place d'un mécanisme régional de suivi de l'avancement, qui permettrait de suivre les progrès réalisés au fil du temps dans un cadre structuré. Un tel mécanisme pourrait faciliter la réalisation d'évaluations périodiques, contribuer à améliorer l'analyse comparative et renforcer la planification fondée sur des données factuelles aux fins du développement statistique aux niveaux national et régional ;

b) L'évaluation soulève également d'importantes questions sur la manière de définir les priorités en matière d'appui au renforcement des capacités. Il pourrait être utile d'examiner si les pays ayant besoin d'un appui institutionnel et statistique de base devraient bénéficier d'une assistance prioritaire, tandis que les pays dotés de systèmes statistiques plus avancés pourraient se concentrer sur la mise en œuvre des aspects les plus complexes du SCN 2025.